

éditorial

POUR AGIR PLUS EFFICACEMENT CONTRE LES EXCLUSIONS DANS LES ANNEES A VENIR

La MRIE fait part, dans ce numéro de sa lettre, d'une réflexion lancée à l'occasion de ses 10 ans, afin de dégager de nouvelles marges de manœuvre dans la perspective d'une société agissant plus efficacement contre les exclusions dans les années à venir.

A l'issue de ce travail, **nous réaffirmons l'impérieuse nécessité de s'attaquer aux processus économiques et sociaux qui engendrent des situations durables de cumul de précarités** pour un nombre de plus en plus important de personnes qui ne peuvent accéder à leurs droits fondamentaux concernant l'emploi, les revenus de subsistance, le logement, la santé, l'éducation, la culture. Notre société ne peut faire l'économie d'une analyse sur le lien entre la pauvreté, les inégalités et les modes de production et de redistribution des richesses. Par ailleurs, il nous faut tenir avec la même volonté deux dimensions perçues parfois comme contradictoires de la lutte contre les exclusions : les mêmes droits pour tous, avec une veille particulière pour l'accès des personnes les plus vulnérables, et une mobilisation positive en faveur des plus désavantagés, afin de leur permettre d'accéder à des biens et des services de qualité. Des dynamiques, comme « l'agir avec les personnes en difficulté », que soutient la MRIE depuis de nombreuses années, sont à promouvoir dans cette perspective.

Dans le même temps, des réalités sont à mieux prendre en compte, aujourd'hui où elles concernent de plus en plus de personnes et où elles obligent à une mobilisation accrue des pouvoirs publics, mais aussi des acteurs économiques et sociaux : les travailleurs pauvres qui n'arrivent pas à sortir de la précarité, les demandeurs d'asile qui affrontent des situations d'extrême urgence. Il nous faut être en alerte devant la dégradation du « vivre ensemble », qui se poursuit malgré les moyens engagés et les efforts pour une intervention sociale plus cohérente.

Ces constats conduisent à retenir trois points d'attention pour l'avenir.

D'abord **le caractère décisif de la bataille de l'opinion : la lutte contre l'exclusion ne peut plus être le fait d'une minorité de spécialistes et de convaincus**. Elle doit être partagée par une majorité de la population et éviter le fatalisme et le compassionnel qui nourrissent le renoncement à se mobiliser autour des défis que les réalités de l'exclusion posent à l'ensemble de la société. Cela appelle à des formes nouvelles de collaboration avec les médias grand public

et de proximité, pour qu'ils produisent une information qui éclaire les enjeux et les potentialités pour agir et qui valorise les expériences et les itinéraires redonnant du pouvoir d'action aux personnes.

Autre priorité : la transformation de nos pratiques et de nos politiques avec pour fondement la contribution citoyenne de tous à une solidarité plus efficace. Cela conduit à **inventer de nouveaux modes d'échange avec les personnes les plus désavantagées pour qu'elles prennent toute leur place dans les lieux de vie et de travail** ; cela provoque les services de l'Etat, les collectivités territoriales, ainsi que les associations et les acteurs économiques et sociaux, à construire des partenariats nouveaux pour répondre aux attentes exprimées par les personnes qui défendent leur dignité et manifestent leur désir d'être utile.

Tout cela exige un colossal travail d'information, d'animation, et de qualification pour les acteurs et les décideurs.

Enfin, **le rôle de la territorialisation doit être renforcé au vu de sa capacité d'intégration de l'économique et du social**. C'est au niveau du territoire que se joue la construction de parcours de vie qui offrent les conditions d'une réelle promotion des personnes : les acteurs locaux peuvent agir ensemble pour construire des sécurités de base et pour créer des parcours professionnels personnalisés prenant en compte l'orientation, la formation et l'accès à l'emploi de tous, notamment des personnes éloignées durablement du marché du travail. Le territoire est aussi l'espace privilégié pour repérer les potentiels humains, pour élaborer de l'intelligence collective, pour exercer la démocratie participative et la citoyenneté active : autant de dynamiques porteuses d'un développement économique et social répondant aux exigences de l'accès de tous aux droits fondamentaux. Toutefois, des signaux venant d'acteurs territoriaux doivent nous alerter sur les difficultés et les limites de cette mobilisation, d'autant plus que notre culture française mésestime les alliances et les réalisations qui peuvent se jouer localement.

Sur ce thème, comme sur les autres, des temps de réflexion et de débats sont nécessaires. La MRIE y contribuera en poursuivant sa mission d'observation des processus et d'analyse des stratégies à mettre en œuvre.

Robert Fiehrer, *Président*
Jean Vanoye, *Vice-Président*

Agir contre les exclusions : trois points d'attention pour l'avenir

par Vincent Plazy, Directeur-adjoint de la Mrie

DOSSIER

Ce texte restitue une réflexion qui a associé différents partenaires de la Mrie en 2003-2004 autour de la question : « comment agir plus efficacement contre les exclusions à l'horizon 2010 ? ». Cette réflexion, soutenue financièrement par la Fondation de France⁽¹⁾, s'est déroulée en plusieurs étapes. Tout d'abord des ateliers de Prospective, co-animés par Saphia Richou⁽²⁾, dans le prolongement d'une recherche européenne⁽³⁾, ont réuni une grande diversité de partenaires appartenant au réseau de la Mrie⁽⁴⁾. Des marges de manœuvre ont été identifiées afin de regagner du pouvoir d'action dans la lutte contre les exclusions. A la suite, des fiches d'expériences ont été réalisées, avec le concours de Marc Bodinier⁽⁵⁾, pour analyser les conditions de nouvelles formes de coopération autour de trois axes retenus comme des leviers d'action importants pour la Mrie et ses partenaires : agir sur la perception de la pauvreté et des pauvres dans l'opinion publique pour sortir du carcan des idées reçues, agir sur la qualification des acteurs pour promouvoir l'exercice de la citoyenneté dans l'accès aux droits, agir sur les territoires pour soutenir des dynamiques de développement fondées sur le décroisement de l'économie et du social. Des rencontres avec des acteurs rhônalpins ont ensuite permis de dégager des pistes d'avancée⁽⁶⁾ qui, sans être la seule réponse aux fortes inquiétudes actuelles devant l'évolution des phénomènes d'exclusion, apparaissent comme des ouvertures nécessaires pour la création de solidarités associant les personnes confrontées aujourd'hui à la précarité, aux inégalités et aux discriminations. Ces pistes appellent aujourd'hui des initiatives et un approfondissement de la réflexion présentée dans ce document.

Dans son Etat des lieux 2004, la Mrie a émis **plusieurs signaux d'alerte** : la pauvreté augmente à nouveau depuis 2002 et touche de plus en plus d'enfants, le taux de chômage se maintient à un niveau élevé sans perspective d'inversion de tendance, la forte baisse de l'offre de logements sociaux neufs et l'augmentation du poids financier du logement provoquent une crise de l'habitat sans précédent depuis les années 50⁽⁷⁾. D'autres formes de pauvreté sont apparues qui nous obligent à élargir notre regard : travailleurs pauvres, demandeurs d'asile... Il est urgent de

se mobiliser contre les causes structurelles pour assurer une réelle protection des personnes les plus vulnérables en réduisant fortement le déficit actuel de biens et services accessibles aux bas revenus. Il est indispensable de ne pas relâcher l'effort de solidarité nationale pour permettre à chacun, en particulier les personnes très démunies, de prendre une place reconnue comme habitant, parent, travailleur, citoyen...

Cette impérieuse mobilisation de la société se heurte aujourd'hui à un **sentiment grandissant d'impuissance** à agir efficacement pour de réels changements sociaux : les acteurs expriment leur découragement à essayer de réparer les dégâts de notre système économique et social dont la logique ne met pas la personne au cœur de ses objectifs ; les décideurs manifestent une interrogation profonde sur le sens à donner à la lutte contre les exclusions face à la complexité de ses causes et à la multiplication des dispositifs qui se superposent en perdant de la cohérence.

Les conséquences de cette « sinistrose »⁽⁸⁾ se font fortement ressentir sur le terrain : l'opinion publique parle à nouveau de la solidarité comme d'une charge pour la société et non comme d'une perspective de développement, les bénéficiaires des droits sociaux disent le poids du regard porté sur eux en étant de plus en plus suspectés d'être des « profiteurs du système », les acteurs sociaux semblent se résigner à ce que ceux qui vivent avec le minimum ne bénéficient que de droits minimums, l'action publique se recentre sur la réponse d'urgence à dominante compassionnelle semblant renoncer à l'ambition affichée dans la loi d'orientation de 1998 qui affirmait comme principe fédérateur l'accès de tous aux droits fondamentaux.

Ce repli évite un questionnement profond, peu explicité peut-être du fait des remises en question qu'il sous-tend : peut-on poursuivre le processus d'accumulation, actuellement érigé en vertu dans les pays riches, où il s'agit de chercher à gagner toujours plus de biens, d'argent, de places, de pouvoirs, d'insignes sociaux de prestige... ? S'attaquer à la misère moderne ne passe-t-il pas par une prise de conscience que nous sommes dans un monde limité, dont les ressources et les capacités d'absorption des nuisances sont limitées ?

Dans ce contexte de crise de confiance de la société dans sa capacité à se transformer pour améliorer son « vivre ensemble », le groupe de travail de la Mrie a identifié **différents verrous d'ordre culturel** : le fatalisme conduit aussi bien les personnes « en difficulté » que ceux qui interviennent à leurs côtés dans des stratégies d'échec ; les

idées reçues sur les pauvres empêchent de prendre appui sur les capacités de résistance manifestées par ceux qui peinent à faire valoir leurs droits ; la crise de l'identité rend de plus en plus improbable une relation de réciprocité entre deux personnes ayant des expériences de vie différentes ; l'enfermement du social dans l'humanitaire réduit la lutte contre les exclusions à un simple palliatif des choix économiques et urbains qui s'imposent à tous ; une conception étroite de la démocratie produit une exclusion de l'espace public pour tous ceux qui sont éloignés des formes dominantes d'expression, de savoir et de pouvoir.

Devant ce constat, il s'avère déterminant de doter la société civile des moyens en **formation, information et animation** pour qu'elle reconnaisse les plus pauvres en tant qu'acteurs et citoyens et se responsabilise à cet égard. Cela passe par la construction d'autres manières d'être reconnu socialement, de mesurer la richesse créée, d'échanger les biens et services, mais aussi les savoirs. **Trois axes de travail** ont été plus particulièrement travaillés lors de cette réflexion.

Agir sur la perception de l'exclusion dans l'opinion publique

Les regards portés sur les pauvres et sur les réalités de la pauvreté pèsent lourds quand il s'agit de faire le choix d'agir pour que chacun bénéficie réellement de l'ensemble des droits fondamentaux ! Si les médias reflètent bien la diversité des analyses et des opinions qui se côtoient ou se contredisent dans la société, nous constatons que le thème de la pauvreté n'est pas considéré comme médiatique : il n'est pas traité régulièrement dans toute sa complexité et sous tous ses aspects et n'accède au statut d'information que de manière ponctuelle, quand il y a un événement qui nécessite d'intervenir en urgence (vague de froid par exemple...).

De plus, l'approche des réalités de l'exclusion dans les médias est trop binaire (les exclus d'un côté, les inclus de l'autre) et négative vis-à-vis des personnes victimes de certains clichés. Une première avancée serait de **co-produire avec les associations des récits médiatiques « de l'intérieur »**, en donnant la parole aux personnes qui résistent quotidiennement pour « tenir debout ». Des reportages pourraient valoriser des parcours d'hommes et de femmes qui ont réussi à retrouver du pouvoir sur leur vie et sur leur environnement et qui expriment des attentes fortes sur la mobilisation nécessaire pour de réelles transformations sociales. Des associations commencent à collaborer ainsi avec les médias au moment de leur campagne de sensibilisation médiatique.

⁽¹⁾ Fondation de France - 19 rue de l'arbre sec - 69001 Lyon

⁽²⁾ Saphia Richou, CNAM - 292 rue Saint-Martin - 75003 Paris

⁽³⁾ Recherche européenne menée par ATD Quart Monde et Futuribles. Voir l'article de la revue Futuribles n° 290 « la pauvreté en Europe, essai de prospective », Xavier Godinot et Saphia Richou, octobre 2003.

⁽⁴⁾ Liste des participants en page 7

⁽⁵⁾ Marc Bodinier, DIDASCALIS
Parc d'activités de la Côte Rousse, 180 rue du Genevois - 73000 Chambéry.

⁽⁶⁾ Ces pistes ont été présentées par Patrice Sauvage, alors Directeur de la MRIE, et débattues au Comité technique de la MRIE d'avril 2004.

⁽⁷⁾ Voir le Dossier annuel 2004 de la MRIE et la Lettre de la MRIE n°9, décembre 2004.

⁽⁸⁾ Voir le rapport des préfets en date de décembre 2004, présenté dans Le Monde du 19/01/05.



L'idée de la Journée Mondiale du refus de la misère, le 17 octobre, n'est pas de faire un "coup médiatique" pour récupérer de l'argent mais de faire changer le regard de la société sur les très pauvres, les médias ont donc un rôle primordial à jouer. Mais c'est rarement le jour de la manifestation que l'on peut faire comprendre aux journalistes tout le sens de cette journée, cela suppose des contacts personnels préalables. Durant l'année, nous les invitons à des manifestations où ils vont avoir l'occasion de rencontrer des personnes vivant dans la précarité. Par ailleurs, ce n'est pas non plus parce qu'un journaliste interviewe une personne pauvre qu'il peut prétendre avoir permis à cette personne de s'exprimer. Celle-ci doit se former et s'exercer à transmettre ses propres réflexions, sinon elle répondra ce que le journaliste a envie d'entendre. Cette formation est par exemple l'objectif des universités populaires animées par ATD Quart Monde.

Lucien Duquesne, ATD Quart Monde

Le journalisme d'actualité a du mal à appréhender les faits de société lorsqu'ils durent dans le temps. L'outil télévisuel ajoute une contrainte purement technique : la durée des reportages et/ou prises de paroles. Nous avons peu de temps pour enquêter, fabriquer, diffuser dans le cadre d'un journal d'actualité. Par conséquent, les personnes ayant du mal à s'exprimer sont souvent écartées des interviews. Parfois, des initiatives personnelles sont relayées par le collectif de la rédaction. Ce fut le cas de la série "lettres à mon député" (prises de parole citoyenne, interpellation, sur les domaines de compétence des députés) diffusée par le journal du Grand Lyon lors des législatives de 2001. Chaque journaliste a choisi un domaine de compétence, pour ma part c'était la pauvreté. Je suis passé par l'intermédiaire d'ATD Quart Monde pour rencontrer une militante à Vaulx-en-Velin. Il y a eu une première rencontre de repérage, ce que nous ne faisons pratiquement jamais, une demi-journée de tournage et une demi-journée de montage-mixage. Mais il n'y a pas eu appel à des renforts pour faire ce travail en plus de l'actualité quotidienne.

Olivier Michel, France 3

Organiser une qualification des acteurs centrée sur la culture de la citoyenneté

Avoir pour ambition que chacun, et en particulier les personnes confrontées à la précarité, soit non seulement sujet de droits mais aussi acteur et citoyen dans la mise en œuvre des « droits pour tous ».

Aujourd'hui, les CAF cherchent à donner du sens à leur contribution à la lutte contre les exclusions en signifiant aux agents l'impact que la gestion des dossiers peut avoir sur la vie des personnes.

Depuis 3 ans, le CRAFEP, organisme de formation, organise une séance portant sur la précarité et le surendettement dans le cadre de la formation initiale des techniciens-conseils (qui assurent soit l'accueil physique ou téléphonique des allocataires soit la "liquidation" des dossiers) de treize CAF de la région. La séance est co-animée par ATD Quart Monde avec la volonté que des personnes en difficulté dans leur accès aux droits contribuent à la formation des techniciens-conseil en faisant évoluer les regards portés sur les populations précaires, et réciproquement, que les usagers voient autrement les missions de la CAF.

Accompagnés de deux bénévoles, consultants de métier, les militants interviennent sous forme de théâtre forum sur une demi-journée.

Aujourd'hui ils interviennent également dans la formation continue des techniciens-conseils plus anciens dans le métier.

L'accent mis aujourd'hui sur la qualification des acteurs ne doit pas occulter la nécessaire interpellation face à l'évolution du contenu même du droit, dans un contexte où l'offre accessible aux plus pauvres tend à être très insuffisante, que ce soit dans les domaines du logement, de la formation, de l'emploi... Cette qualification nécessite la mise en place d'**espaces de connaissance partagée** chargés de veiller à la manière dont les droits fondamentaux sont mis en œuvre. Des

initiatives réunissent aujourd'hui des personnes « en difficulté », des professionnels engagés à leurs côtés ainsi que des acteurs institutionnels. Dans une dynamique fondée sur l'échange de savoirs, ils portent ensemble attention à tout ce qui touche à la dignité de la personne, ils identifient ce qui doit changer en confrontant leurs regards et ils recherchent, dans une volonté commune de changement, là où chacun peut agir⁽⁹⁾.

L'Association Villeurbannaise pour le Droit au Logement accueille depuis 20 ans des ménages villeurbannais en difficulté de logement. En 2001, elle a décidé de donner directement la parole aux personnes concernées par des problèmes de logement. Un travail avec l'association Moderniser Sans Exclure a abouti à la production d'une cassette vidéo de 40 minutes. Le contenu de la cassette semble suffisamment révélateur des difficultés rencontrées par l'ensemble du public reçu pour que les responsables de l'AVDL veuillent qu'il serve de base de travail à un véritable dialogue entre les personnes concernées, les acteurs du logement villeurbannais, ainsi que l'équipe de l'AVDL. Des groupes de travail ont été organisés autour de l'outil théâtre-forum : des saynètes ont été préparées entre pairs et un dialogue s'est instauré lors d'une réunion publique. Ainsi, s'est graduellement construite une arène où puisse vivre et s'éprouver une forme de démocratie participative interactive.

La qualification passe aussi par des initiatives innovantes où **habitants et professionnels apprennent ensemble à coopérer** pour améliorer la vie quotidienne sur les territoires. De telles actions se traduisent par une transformation des pratiques d'action sociale qui privilégie l'« agir avec » ceux qui se retrouvent trop souvent enfermés dans des réalités sociales ou dans des dispositifs publics sans véritable perspective de promotion.

⁽⁹⁾ Voir le dossier de la MRIE, « accès aux droits, quelles améliorations ? », mai 2002.

“L’Acepp (collectif des crèches parentales) a entre autres orientations de permettre l’implication des parents dans les lieux d’accueil petite enfance. Les animateurs du collectif sont convaincus du fait que, par ce biais, les parents peuvent prendre une part légitime dans l’éducation de leurs enfants ; et qu’en s’investissant dans la vie associative du lieu, ces parents développent des compétences et des modes de relation qui favorisent leur contribution citoyenne sur leurs lieux de vie. Soucieux de rendre ces objectifs accessibles à tous les parents, une démarche spécifique a tout d’abord été engagée pour développer ces lieux d’accueil petite enfance dans les quartiers d’habitat social. Mais les professionnels de la petite enfance, à cette époque (1990) plus encore, n’étaient pas formés pour travailler avec les parents et moins encore avec des familles en difficulté.

D’où la volonté du collectif de contribuer à la qualification des professionnels de la petite enfance travaillant dans les structures parentales. Mais cette montée en compétence des professionnels faisait courir le risque de creuser le fossé avec les parents qui eux ne bénéficiaient pas de formation. L’idée est alors apparue de mettre en place une démarche sous forme de recherche-action-formation impliquant les Parents, les Professionnels et les Partenaires institutionnels des lieux d’accueil.

Cette qualification doit aussi s’inscrire dans un mode de développement qui donne toute sa place aux **dynamiques collectives construites à partir des ressources des personnes et productrices de lien et de sens** pour les acteurs d’un même territoire.

“En juin 2001, l’équipe Cause Commune du Secours Catholique de Grenoble a commencé un travail sur trois quartiers en prenant contact avec la population en direct, dans la rue, sans offre de service ni projet pré-établi. Depuis deux ans et demi, les réalisations collectives ont été le fruit de la mobilisation d’habitants, stimulés et accompagnés par les animateurs. L’objectif poursuivi est de mettre à jour les capacités des personnes isolées par leurs difficultés du quotidien, de susciter l’engagement de collectifs d’habitants qui s’engagent pour améliorer leur cadre de vie, de solliciter la coopération d’autres acteurs présents

dans les quartiers : associations, intervenants sociaux, acteurs institutionnels (élus municipaux, offices d’HLM...).

Un certain nombre d’actions menées ont pu démontrer la force de changement d’un groupe uni et motivé. Avoir obtenu de ne plus payer le loyer dans une cave mais dans un bureau, avoir obtenu une baisse des charges locatives et un meilleur respect de la loi en la matière, constater que le quartier est mieux entretenu, avoir créé une bande dessinée pour sensibiliser les habitants sur la propreté de leur quartier, avoir donné en commun un nom à un immeuble (53 appartements), avoir rétabli le dialogue avec l’office d’HLM et avec la municipalité, avoir mis en place plusieurs fêtes de quartier alors que rien n’existait auparavant... tout cela donne confiance aux habitants pour aller plus loin... Ce sont quelques exemples parmi d’autres... Bien sûr, dans ce domaine, rien n’est jamais acquis définitivement, tout reste à consolider...”

Des collectivités locales commencent à mettre en place des outils concrets et à animer des temps de formation-action mobilisant sur certains quartiers leurs professionnels et des habitants dans des dynamiques d’actions citoyennes.

“Après une très longue gestation, un groupe “Habitants” composé de professionnels du service social et de la PMI désireux de travailler autrement et d’habitants du quartier, est créé début 2002. “Il y avait trop de décalage entre les réponses individuelles que l’on apportait et ce qui se passait ; notre accompagnement par les dispositifs classiques ne répondait pas aux difficultés du quartier : la population passait d’un dispositif à l’autre et ça n’avançait pas” se remémore un travailleur social. Deux ans de réflexion et de travail communs aboutissent à l’organisation en Décembre 2003 d’un marché social. L’objectif est de favoriser la rencontre entre les différents partenaires sur le quartier (habitants, professionnels et élus) afin de mieux se connaître mais également de donner à voir ce que peut produire un travail commun professionnels-habitants.

“Le jour du marché social, ils se sont rendus compte que c’est possible, on peut travailler comme ça ; quand on rentrait dans la pièce ce jour là, on ne se souvenait plus qu’il pleuvait dehors” se rappelle une habitante.

Réconcilier l'économique et le social au niveau des territoires

Franchir une étape décisive dans la lutte contre les exclusions suppose encore une mobilisation au niveau des territoires pour **réconcilier l'économique et le social**. Longtemps, le fonctionnement de notre système économique a reposé sur sa séparation de la dimension sociale : séparer et spécialiser les champs d'intervention pour une action plus rationnelle. Si, pour certains, ce modèle semble avoir atteint ses limites, en raison des coûts financiers et humains qu'il fait peser sur la société, pour d'autres, il s'accélère au contraire, dans un processus de compétition économique mondiale exacerbée du fait de la globalisation financière. Le territoire apparaît alors soit comme le lieu privilégié pour créer de nouvelles alliances entre les partenaires de l'économie et du social, soit comme l'espace de repli du social sur le local, avec des risques d'inégalités liés à la mise en œuvre des politiques publiques décentralisées.

Si on constate aujourd'hui une forte volonté de normalisation du territoire, surtout dans les projets de rénovation urbaine, dans le même temps, **des initiatives émergent** des espaces de vie des personnes mobilisées pour accéder à leurs droits. Portées par des acteurs très présents sur le territoire et par des élus locaux en grande proximité avec les réalités vécues, ces initiatives prennent en compte les valeurs culturelles, elles mettent en œuvre des modalités coopératives et privilégient les ressources locales.

Face à l'adaptation des outils classiques d'aide à la création d'activité économique pour un public en grande difficulté d'insertion professionnelle (DELD ou allocataire du RMI) ou un public dans une phase très en amont d'un projet de création (idées vagues, peu autonome), un travail partenarial sur 6 ans a abouti à la création d'une coopérative d'activités "Cap Ondaine". Celle-ci accompagne les porteurs de projet sans juger a priori la faisabilité du projet. Grâce à un accompagnement adapté et pragmatique, elle joue pleinement son rôle d'espace de test en grandeur nature. Parallèlement au développement de leur activité, les entrepreneurs bénéficient d'un suivi et d'une formation individualisés, en vue d'acquiescer une autonomie ultérieure. Au regard de la diversité des activités développées, la coopérative est une réponse à l'émergence de besoins non satisfaits notamment dans les domaines des services à la personne.

Cependant, ces initiatives restent très minoritaires et trop souvent, les acteurs s'épuisent, du fait de leur isolement, à chercher à **sortir leur intervention du cadre limité de l'expérimentation**.

Faute d'effets leviers suffisants, ces initiatives risquent alors d'être maintenues en marge des grandes décisions stratégiques dans les domaines de l'économie et de la solidarité.

C'est pourquoi, la mise en œuvre de cette nouvelle culture au plan des territoires va de pair avec la mise en place d'une nouvelle « gouvernance » locale.

En juin 1999, ARAVIS a été sollicitée par les partenaires locaux du bassin d'Oyonnax, pour réfléchir sur la question de l'intégration en entreprises de jeunes issus de l'immigration et pour finalement poser la question de l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi sur le bassin. Le bassin connaissait depuis douze mois une forte reprise d'activité et peinait à trouver de la main d'œuvre.

Un comité de pilotage a été mis en place ; instance de réflexion et de décision, il est placé sous l'autorité du préfet. Ce comité oriente le projet, veille à l'ajustement permanent des objectifs et des moyens. Il est garant du bon avancement des travaux. Il se réunit tous les deux mois sur convocation de la DDTEFP. Il se compose de la Préfecture, la DDTEFP de l'Ain (maître d'ouvrage du projet), l'ANPE, l'Agence Locale pour l'Emploi, la chambre patronale Plasturgie Centre Est (un peu moins de 50% des entreprises de la plasturgie de la "plastics vallée"), le GRETA, l'association du droit des femmes, et les partenaires sociaux représentant des salariés : CGT, CFDT. Ce large partenariat a permis à chacun d'œuvrer selon ses compétences à l'avancement du projet : partager les différents diagnostics sur les problèmes de l'emploi (causes internes aux entreprises et causes externes), mettre en lien les différentes actions (de formation, de pré-recrutement,...), mettre en place des actions spécifiques comme l'accompagnement post-recrutement dans les entreprises, et trouver ainsi une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emploi.

Autant de défis pour les années à venir, mais aussi, autant de possibilités de rompre avec ce sentiment d'impuissance qui nous conduit à la résignation et nous empêche de créer⁽¹⁰⁾. La voie est ouverte...

⁽¹⁰⁾ Voir l'Abécédaire de l'engagement, Miguel Benasayag, Editions Bayard, 2004.

De nombreux partenaires se sont associés à la réflexion

Comité de pilotage

Marc BODINIER (Didascalis), Michel MERY (ARTERE), Michel ROUGE (Communauté urbaine de Lyon), Jean VANOYE (CFDT), Robert FIEHRER, Patrice SAUVAGE, Vincent PLAZY, Nathalie MONNIER-BRABANT, Fatima EL MISSAOUI (MRIE).

Ateliers de prospective

Saphia RICHOU (CNAM); Marc BODINIER (Didascalis); Michel MERY (ARTERE); Elisabeth AUDIGIER (Education nationale, Centre médico scolaire); Anne-Marie BONJOUR; Nathalie ELOY et Bernadette CHATELAIN (entreprise d'insertion Le Transit); Françoise ARBAUD et Pierre GRANDJEAN (association intermédiaire ICARE); Marie-Louise JACOT (Conseil général de la Loire – Direction de la Protection sociale); Patrick ODIARD (Mairie du 8^e à Lyon); Hugues PUEL (Economie et Humanisme); Annie TRINQUE (DDTEFP de l'Ain); Michèle LASCOTAS (Ecole d'infirmières et d'assistantes de service social); Michel ROUGE (communauté urbaine de Lyon); Colette TREPIER (ARAFDES); Gilles MAURER (Syntec Rhône-Alpes); Etienne DUVAL (sociologie); François GUILLOT et Thierry TORCHE (ATD Quart Monde); Anne LE RESTIF (ASPIE-DISPA); Marie-Blandine NIVEAU (CFDT); Julie DELORME (Ecole de la Magistrature); Stéphanie SIMON (Secours catholique de Lyon); Patrice SAUVAGE, Vincent PLAZY, Nathalie MONNIER BRABANT, Fatima EL MISSAOUI (MRIE).

Agir sur la perception de la pauvreté et des pauvres dans l'opinion publique

Vincent BERTHET (Economie et Humanisme); Lucien DUQUESNE (ATD Quart Monde); Ahmed JEMAI (Agence Act'images); Sylvaine MAUREL (CTRC); Patrice BERGER (Radio Pluriel à St-Priest et Radio d'ici dans la Loire); Yves PICARD (Le Progrès); Thierry POUZOL (Sang Neuf, agence de communication); Florian COVELLI et Charles-Henri SAVARY DE BEAUREGARD (Fondation de France); Mouloud AISSOU (France 3); Anne-Marie BONJOUR; Jacqueline ROZ-MAURETTE (Viva Magazine); Yves DELOUR (communication du Secours Catholique); Patrice SAUVAGE, Vincent PLAZY, Nathalie MONNIER BRABANT, Fatima EL MISSAOUI (MRIE).

Agir sur la qualification des acteurs pour promou-

voir l'exercice de la citoyenneté dans l'accès aux droits

Marc BODINIER (Didascalis); Michel MERY (ARTERE); Isabelle DALLET-NOHARET (Ville de Lyon – direction de l'action sociale); Chantal VIEILLARD (Espace Formateurs); Christine VIGNE (Angle 9 –Maison sociale); Philippe BACHY (Escale); Dominique BESSIERES (CRAFEP), Michèle CLAUSIER (ACEPP), Mireille FLAGEUL; Jean-Luc GRAVEN (Secours Catholique de Grenoble); François GUILLOT (ATD Quart Monde); Laurence LAMY, Jacques MIQUEY, Thierry TORCHE (Optim Ressources); Roselyne LUCATS (Conseil général de l'Isère); Dominique MACQUART (CAF de l'Ain); Agnès VOISIN (AVDL); Martine CAUWET (CERTA); Hélène BOLLIAN (Médiane Formation); Anne-Marie BONJOUR; Bernard DURUPT et Nathalie ELOY (Le Transit); Pierre GRANDJEAN; Michèle LASCOTAS (Ecole d'infirmières et d'assistantes de service social); Anne LE RESTIF (ASPIE-DISPA); Agnès Rollet (Fonda Rhône-Alpes); Karen GRYSO (Secours Catholique); Robert FIEHRER, Patrice SAUVAGE, Vincent PLAZY, Nathalie MONNIER BRABANT, Fatima EL MISSAOUI, Laurence POTIE (MRIE).

Agir sur les territoires pour soutenir des dynamiques de développement fondées sur le décroisement de l'économie et du social

Marc BODINIER (Didascalis); Michel MERY (ARTERE); Alain ARNAUD (Cap Ondaine); Danielle DEMOUSTIER (ESEAC); Bernard DURUPT et Nathalie ELOY (Le Transit); Pierre GRANDJEAN; Anne LE RESTIF (ASPIE-DISPA); Thierry TORCHE (ATD Quart Monde); Marcello CHAPARRO (Secours Catholique); Michel BODIN (GOTHEA); Jean-Jacques FAURE (Forum Citoyen Nord Isère); Alexandre KOSAK (Hôtel de ville de Thonon les Bains); Joël MARIE (SGAR); Florence PERRIN (PLIE Uni-Est); Ludovic DE LALAUZIE (Secours Catholique de Chambéry); Patrice SAUVAGE, Vincent PLAZY, Nathalie MONNIER BRABANT, Fatima EL MISSAOUI (MRIE).

La réflexion des groupes s'est appuyée, entre autres, sur des actions menées en Rhône-Alpes et présentées dans les groupes de travail.

France 3 « Lettres à mon député », Olivier Michel,
tél : 04 78 14 60 06

ATD Quart Monde Rhône-Alpes, François Guillot,
Tél : 04 78 39 34 30

CAF de l'Ain, Dominique Macquart, directeur adjoint,
tél : 04 74 45 60 98

CRAFEP (centre de formation des organismes de sécurité sociale), Dominique Bessières, tél : 04 78 79 46 79

AVDL, Agnès Voisin, directrice, tél : 04 72 65 35 90

ACEPP, Michèle Clausier, tél : 04 72 73 05 10

Cause Commune (Secours Catholique), Jean-Luc Graven,
tél : 04 76 17 20 80

Groupe « Habitants », Michel Fleurot, Tél : 04 76 54 26 27

Cap Ondaine, Sandrine Vernière et Alain Arnaud, chef de projet contrat de ville, vallee.ondaine@wanadoo.fr

Dynamique de développement territorial, vallée d'Oyonnax, ARAVIS,
Odile Maurice-Desbat, tél : 04 37 65 49 93

Le Passe-jardins, jardin d'insertion sociale porté par la ville de Bron,
coordinatrice : Catherine Creuze

la vie de la mrîe

Observation et veille

Etat des lieux de l'exclusion

La MRIE continue le suivi de l'état des lieux de l'exclusion en Rhône-Alpes à partir des données 2004, en collaboration avec l'OAL. Une réflexion démarre autour de nouveaux indicateurs de la pauvreté. Un groupe de travail sur le BIP 40, baromètre des inégalités et de la pauvreté se met en place.

Contact: Geneviève Decrop - genevieve.decrop@mrîe.org

Veille participative sur l'accès aux droits

Santé:

Suite au dossier annuel 2002 sur le thème « accès à la santé et soin de soi », la MRIE met en place une veille sur l'accès aux dispositifs de soin et sur l'état de santé des personnes en grande pauvreté et précarité, à la rue, dans des hébergements précaires... avec les différents acteurs de ce champ (acteurs associatifs et responsables institutionnels).

Contacts: Geneviève Decrop et Vincent Plazy
genevieve.decrop@mrîe.org, vincent.plazy@mrîe.org

Logement:

Suite au dossier annuel 2004 sur le thème « Droit au logement et droit à la ville: un habitat de qualité pour tous? », la MRIE met en place, comme pour la santé, une veille sur le thème du logement en collaboration avec la Fonda Rhône-Alpes.

Contact: Geneviève Decrop - genevieve.decrop@mrîe.org

Emploi:

Un groupe de travail a été constitué afin de faire le point sur les différents dispositifs d'accès à l'emploi et les enjeux des évolutions actuelles dans ce domaine.

Contacts: Geneviève Decrop, Fatima El Missaoui, Laurence Potié
genevieve.decrop@mrîe.org, fatima.elmissaoui@mrîe.org, laurence.potie@mrîe.org

Education:

Un travail de repérage de problématiques, d'enjeux et d'actions sur les questions du droit à l'éducation et de la réussite scolaire pour tous est mené par une enquête auprès d'animateurs des dispositifs de l'Education Nationale et auprès d'acteurs de terrain.

Contacts: Sandrine Clausier et Vincent Plazy
mrîe@mrîe.org, vincent.plazy@mrîe.org

Veille prospective sur les risques d'exclusion sociale menaçant des publics, des groupes sociaux, des minorités

Gens du voyage:

Un groupe de travail rassemblant les structures départementales mobilisées autour de l'accès aux droits des gens du voyage a pour objectif d'élaborer un diagnostic, dégager une problématique et faire des propositions sur le thème de l'habitat et du stationnement de ces populations.

Contacts: Geneviève Decrop et Laurence Potié
genevieve.decrop@mrîe.org, laurence.potie@mrîe.org

Travailleurs pauvres:

Un travail d'enquête et de réflexion collective est en cours sous la direction d'un chercheur ethnologue au sein de la MRIE.

Contacts: Noël Jouhenne et Geneviève Decrop
noel.jouhenne@mrîe.org, genevieve.decrop@mrîe.org

Discriminations identitaires:

La MRIE, en partenariat avec le CR-DSU, engage une réflexion sur les phénomènes discriminatoires liés à l'origine ethnique réelle ou supposée.

Contacts: Fatima El Missaoui et Geneviève Decrop
fatima.elmissaoui@mrîe.org, genevieve.decrop@mrîe.org

Prisons:

Un groupe de travail se met en place pour réfléchir sur le croisement entre incarcération pénale et phénomènes de pauvreté et précarité.

Contacts: Danielle de Boissieu et Geneviève Decrop
mrîe@mrîe.org, genevieve.decrop@mrîe.org

Appui aux acteurs

Connaître avec pour agir ensemble:

La journée régionale du 3 décembre à Villefontaine a rassemblé 200 personnes: des groupes associant des personnes confrontées à la pauvreté et à la précarité, aux côtés de professionnels ou de militants associatifs, et des cadres institutionnels et associatifs ainsi que des élus. A la suite de cette rencontre, la MRIE élabore un dossier-ressources sur les dynamiques d'actions citoyennes engagées dans une perspective de lutte contre les exclusions, qui sortira au mois de Juin. Celui-ci rendra compte de cette journée mais également de toute la réflexion menée ces deux dernières années et dont cette rencontre régionale a été l'un des temps forts.

Contacts: Vincent Plazy et Laurence Potié
vincent.plazy@mrîe.org,
laurence.potie@mrîe.org

Projet Social Territorialisé:

La MRIE accompagne le Projet Social Territorialisé de la Ville de St-Etienne, en ciblant son intervention sur l'implication de la population dans le projet (territoire concerné: deux quartiers très populaires et d'habitat ancien du Centre).

Contacts: Geneviève Decrop, Noël Jouhenne, Vincent Plazy
genevieve.decrop@mrîe.org,
noel.jouhenne@mrîe.org,
vincent.plazy@mrîe.org

Des mouvements dans l'équipe...

Nathalie Monnier-Brabant est en congé parental jusqu'en décembre 2005. Noël Jouhenne, chercheur ethnologue, a rejoint l'équipe de la MRIE de janvier à décembre 2005; Sandrine Clausier est en stage de DESS « intervention sociologique » de janvier à Juin 2005; Clotilde Roustand, jeune archivist documentaliste, a travaillé efficacement durant 3 mois à la mise en place d'un fond et d'une veille documentaires à la MRIE.

mrîe
Mission Régionale Rhône-Alpes
d'Information sur l'Exclusion

14, rue Passet - 69007 Lyon - Tél. 04 37 65 01 93 - Fax 04 37 65 01 94
e.mail: mrîe@mrîe.org - site: www.mrîe.org

Directeur de la publication: Geneviève Decrop

Secrétaire de rédaction: Laurence Potié

Maquette et Impression:

iml - 69850 Saint-Martin-en-Haut - Tél. 04 78 19 16 16